

Réunion du Conseil Municipal du 19 octobre 2021

Points à l'ordre du jour :

Emprunts, tarifs eau-assainissement, décisions modificatives, personnel communal : création de postes et modification des horaires du personnel technique, étude diagnostic d'assainissement : convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec Cantal Ingénierie & Territoires, provisions pour créances douteuses sur l'exercice 2021 et questions diverses.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Emprunts

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes propositions reçues pour la mise en place de 2 emprunts : 150 000 € sur le budget commune et 60 000 € sur le budget eau et assainissement pour le financement des travaux de la croix d'Aubugues.

Après analyse des offres, le conseil municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt de 150 000€ sur 10 ans au taux de 0,43 % et celle de la caisse d'épargne pour un emprunt de 60 000€ sur 5 ans au taux de 0,20 %.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Tarifs eau et assainissement

Définition des tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} décembre : voir détail en annexe des décisions du conseil municipal.

▪ Provisions sur créances douteuses sur l'exercice 2021

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'il convient de constituer des provisions budgétaires en cas de non-recouvrement de créances.

Ces provisions sur créances douteuses correspondent à 20% des créances non-recouvrées à la date du 31 août de l'exercice en cours.

Le conseil municipal décide donc de la constitution de provisions d'un montant de 8,40 € sur le budget Commune et de 4,55 € sur le budget Eau et assainissement.

▪ Décisions modificatives 2021

Ecritures budgétaires sur le budget Commune et le budget Eau et Assainissement.
Accord du Conseil Municipal.

- **Personnel communal - Création de postes**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de créer un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 1^{er} novembre 2021, pour recruter en CDI Madame PEAUD Chantal à l'agence postale, dont la période légale de CDD arrive à échéance.

Par ailleurs, la commune doit effectuer le recensement de la population début 2022, il convient de créer un poste d'agent recenseur pour réaliser l'enquête.

Accord du Conseil Municipal.

- **Convention de mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec C.I.T.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec l'Agence départementale Cantal Ingénierie et Territoires (C.I.T.) concernant la réhabilitation du système d'assainissement collectif.

Le montant de la prestation est de 3 300,03 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

- **Travaux à la Croix d'Aubugues**

Point sur les travaux et bilan financier. Les travaux devraient être finis en fin d'année.

- **Personnel communal**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il souhaite annualiser le temps de travail du personnel technique, en 2 cycles de travail : « hiver » à 31h et « été » à 39h de travail effectif.

La proposition sera présentée aux agents et l'avis du comité technique devra être sollicité.

- **Points d'Apport Volontaire (PAV)**

Le ramassage des encombrants sur les PAV sera désormais effectué par les communes. Suite au constat de nombreuses incivilités, il est envisagé la mise en place d'un système de vidéo surveillance type « caméra chasseur ». Il conviendra de définir le montant de la contravention pour dépôt sauvage qui fait partie des pouvoirs de police du Maire.

- **Communauté de communes**

Le conseil communautaire n'a pas voté la proposition relative à la nouvelle répartition du FPIC.

L'Allocation Compensatrice sur l'enfance-jeunesse ne sera pas mise en place pour le moment, une réflexion est en cours sur les modalités de participation des communes.

▪ Participation citoyenne

A l'initiative du Commandant Barraja, commandant de la compagnie de brigade d'Aurillac, la commune souhaite créer un réseau de volontaires afin de signaler les comportements suspects.

Une information des citoyens aura lieu prochainement pour trouver des volontaires afin de signaler les comportements suspects.

▪ Ecole

- Plusieurs enfants ont quitté l'école du fait d'une mauvaise ambiance générale. Suite au dernier conseil d'école, les enseignantes ont indiqué que le climat s'est amélioré.
- Les travaux se poursuivront durant les vacances de Toussaint, la finalisation devrait intervenir pendant les vacances de Noël.

▪ Divers

- Repas des aînés du CCAS : au choix : repas le 11 décembre préparé par l'Escarpidou ou repas à emporter le dimanche 12 décembre ou colis
- Courrier de demande de dénomination d'un équipement communal en mémoire de M. Combes.
- Mise en place d'une plaque commémorative de la Fontaine au nom de M. Michel Cantuel : accord du conseil municipal.
- Cérémonie du 11 novembre : à 11h aux monuments aux morts suivie du pot de l'amitié à l'Escarpidou.
- Prochaine permanence des élus le samedi 6 novembre.